

tenue par Monsieur DAVESNE, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame ENGEL, Greffière

14 heures 00

01) DOSSIER N° 2403231 RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien DAVESNE

Titre de l'affaire Détenu : décision de prolongation de la mesure d'isolement par mesure de protection ou de sécurité, au-delà de deux ans à compter du 22 octobre 2024 jusqu'au 22 janvier 2025 (référé suspension)

Nom des parties

Demandeur

M.

Défendeur

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Observateur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Maître DAVID Benoit (Cour)

Monsieur le Préfet

Arrêté le 05/11/2024

Le président du tribunal